

LA PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE : UNE OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE

2^{èmes} rencontres parlementaires sur la dépendance et le grand âge

Rencontres présidées par

Alain VASSELLE

Sénateur de l'Oise

Rapporteur au Sénat du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2008

Rapporteur de la mission d'information sur "*la prise en charge de la dépendance et la création du 5^{ème} risque*"

et

Philippe MARINI

Sénateur de l'Oise, rapporteur général du budget

Président de la mission commune d'information sur "*la prise en charge de la dépendance et la création du 5^{ème} risque*"

sous le haut patronage et en présence de

Xavier BERTRAND (*)

Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité

et

Valérie LETARD

Secrétaire d'État à la Solidarité

sous le haut patronage de

Valérie PECRESSE

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

(*) : sous réserve de confirmation

Jeudi 19 juin 2008
Maison de la Chimie
28, rue Saint-Dominique 75007 Paris

8H45

ACCUEIL

9H00

OUVERTURE DES RENCONTRES

Alain VASSELLE

Sénateur de l'Oise, rapporteur au Sénat du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2008

9H15

TABLE RONDE N° 1

LA PRISE EN CHARGE DE LA DEPENDANCE : UN GISEMENT D'ACTIVITES

- *400 000 emplois d'ici à 2015 :*
- *Les services polyvalents d'aide et de soins à domicile*
- *Le développement des solutions d'accueil de jour ou d'hébergement temporaire*
- *Des unités de soins spécialisées dans les maisons de retraite*
- *Les Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)*
- *Rénover la formation*
- *Promouvoir la valorisation des acquis de l'expérience*
- *Valoriser les métiers de la dépendance*
- *Créer des passerelles*

PRÉSIDENT

Denis JACQUAT, député de la Moselle, rapporteur à l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2008 (assurance-vieillesse)

EXPOSÉ INTRODUCTIF

Michèle DEBONNEUIL, économiste, professeur à HEC, membre du conseil d'analyse économique, auteur de "*L'espoir économique, vers la révolution du quaternaire*"

DÉBAT AVEC

Jean-Claude CAUDERAN, président de l'association Familles en Alzheimer

Pascal CHAMPVERT, président de l'AD-PA (Association des directeurs au service des personnes âgées)

Patrick KANNER, président de l'UNCCAS (Union nationale des centres communaux d'action sociale)

Florence LEDUC, directrice générale adjointe de l'UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)

Jean-Paul SIRET, président du groupe Noble Age

11H00

INTERVENTION

Valérie LETARD

Secrétaire d'État à la Solidarité

11H15

TABLE RONDE N° 2

LA PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE, UN GISEMENT DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

- *Quelles pistes thérapeutiques ?*
 - *La recherche thérapeutique en 2006 sur la maladie d'Alzheimer*
 - *Quelles pistes pour la recherche de traitements curatifs ?*
 - *Vers des traitements préventifs (vaccins, ...) ?*
- *Recherche et innovation : l'apparition de nouvelles gérontechnologies*
 - *Les innovations informatiques*
 - *Les téléassistances*
 - *Les soins médicaux à distance*

PRÉSIDENTE

Marie-Anne MONTCHAMP, députée du Val-de-Marne, ancienne secrétaire d'État aux personnes handicapées

EXPOSÉ INTRODUCTIF

Vincent RIALLE, auteur du rapport " *Technologies nouvelles susceptibles d'améliorer les pratiques gérontologiques et la vie quotidienne des malades âgés et de leur famille* " pour le ministère de la santé et des solidarités

DÉBAT AVEC

" Un gisement d'innovation : la créativité et la réactivité des équipes "

Marie-Jo GUISSET-MARTINEZ, responsable du pôle initiatives locales de la Fondation Médéric Alzheimer

Georges CONSTANTIN, conseiller de CNP Assurances pour les services à la personne, président de l'association des enseignants de services à la personne

Sylvie DELASSUS, directrice de la communication et des relations extérieures d'Orange Healthcare

Bruno DUBOIS, directeur du Centre des maladies cognitives et comportementales, directeur de l'Unité INSERM U610

13H00

DÉJEUNER

14H20

TABLE RONDE N° 3

LA PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE : UN PLACEMENT FINANCIER. L'INVENTION DE NOUVELLES MUTUELLES ET ASSURANCES

- *Quelle articulation entre financement collectif et assurances privées ?*
- *Vers un partage des rôles entre solidarité nationale et assurances individuelles ?*
- *Des populations prioritaires ?*
- *La prise en charge par l'usager : pour un " recouvrement sur succession " ?*
- *Prévoyance : comment généraliser la prise de conscience ?*
- *Contrats privés : quels mécanismes incitatifs ? Quel cadre réglementaire ?*

PRÉSIDENT

Philippe MARINI, sénateur de l'Oise, rapporteur général du budget

EXPOSÉ INTRODUCTIF

Claude LE PEN, économiste de la santé et professeur à l'université Paris Dauphine, président du collège des économistes de la santé

DÉBAT AVEC

Gilles BENOIST, directeur général de CNP Assurances
Vice-président de la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances)

Guy LE ROCHAIS, vice-président délégué de
l'association France Alzheimer

Daniel LENOIR, directeur général de La Mutualité
Française

Denis PIVETEAU, directeur de la CNSA (Caisse nationale
de solidarité pour l'autonomie)

16H00

SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise, rapporteur général du budget

16H15

CLÔTURE DES TRAVAUX

Xavier BERTRAND (sous réserve de confirmation)
Ministre du Travail, des Relations sociales, de la
Famille et de la Solidarité

Lieu du colloque

Maison de la Chimie, petit amphithéâtre
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris



Lieu du déjeuner

Maison de la Chimie
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Transports publics

RER C

Station Invalides

Métro

Lignes 8 et 13 (Station Invalides)

Ligne 12 (Station Assemblée nationale)

Bus

24 - 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

Droits d'inscription

85 €, participation et déjeuner compris.

41 €, participation sans le déjeuner.

Prix de la synthèse électronique des débats

20 €

Règlement

Par chèque ou mandat administratif, à l'ordre d'AGORA Europe, sur le compte Société Générale n° 00020512416 Code banque 30003

Code guichet 02214 Clé RIB 47

Domiciliation Sèvres.

Inscription

Aucune inscription ne pourra être prise en compte le jour même.

Compte tenu du nombre limité de places disponibles, seules les 250 premières inscriptions seront prises en compte.

Inscription et paiement en ligne disponibles :

www.agoraeurope.com

Date limite d'inscription

Mardi 17 juin 2008.

Aucune confirmation écrite d'inscription ne sera adressée.

Annulation

Toute demande devra parvenir **par écrit** à AGORA Europe **au plus tard 3 jours avant le colloque.**

Secrétariat général

AGORA Europe

3, rue des Caves du Roi - 92310 Sèvres

Tél. : 01 41 14 99 00 / Fax. : 01 41 14 99 01

www.agoraeurope.com

Partenaires



— GROUPE —
NOBLE AGE
Votre confiance nous engage

Soutiens



Caisse des Dépôts

**Fédération Française
des Sociétés d'Assurances**